

CHAMPIONNAT « U - 19 »

Affaire N° 310 J: Rencontre W.M.B - I.C.B du 02.04.2019

Nom Et Prénoms	licence	Club	Motif	Sanction
CHEBOURI Mohamed-Ashraf	1840464	WMB	Jeu Dangereux	Avertissement.
ALLAOUI Islem	1840402	WMB	Contestation Décision	01 Match ferme +1.000DA
ABANE Ali-Abdelmalek	1840508	ICB	Comportement Anti Sportif	Avertissement.

Affaire N°311 J: Rencontre M.C.B.O.E.A - A.S.A du 06.04.2019

Nom Et Prénoms	licence	Club	Motif	Sanction
MEFTAH Ayoub	1840250	ASA	Comportement Anti Sportif	Avertissement.
DJIDLI Zouheir	1840261	ASA	Comportement Anti Sportif	Avertissement.
BENAMARA Mohamed	1840008	MCBOEA	Comportement Anti Sportif	Avertissement.
KOUACI Abdelmalek	1840020	MCBOEA	Comportement Anti Sportif	Avertissement.

Affaire N°312 J: Rencontre M.C.G.I - W.M.B du 06.04.2019

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
KADRI Mustapha	1840048	MCGI	Expulsion : Comportement Anti Sportif Envers Adversaire + Jeu Dangereux	(02) Matches fermes+1.500DA. En sus de l'avertissement comptabilisé comme simple avertissement
MAHAMMEDI Abderrahmane	1840570	MCGI	Jeu Dangereux	Avertissement.
GUERMI Mohamed- Abdelhak	1860612	MCGI	Jeu Dangereux	Avertissement.
LOUADJ Youcef	1860460	WMB	Expulsion : Comportement Anti Sportif Envers Adversaire	(02) Matches fermes+1.500DA.
BELKHIRAT Anouar	1840398	WMB	Comportement Anti Sportif	Avertissement.
CHEBOUTI Mohamed-Cherif	1840464	WMB	Comportement Anti Sportif	Avertissement.

Affaire N° 313 J: Rencontre C.S.C - E.S.B du 05.04.2019

Nom Et Prénoms	licence	Club	Motif	Sanction
OTMANI Youcef	1840314	CSC	Comportement Anti Sportif	Avertissement.

BOUDAOU Riad	1840434	CSC	Contestation Décision	(01) Match ferme+1.000DA
BEZARI Zakaria	1840310	CSC	Jeu Dangereux	Avertissement.
FILLALI Mahmoud	1840315	CSC	Jeu Dangereux	Avertissement.
SARI Ilyès	1840104	ESB	Expulsion : Comportement Anti Sportif Envers Adversaire	(02) Matches fermes+1.500DA.
KHODJA Anis-Khaled	1840269	ESB	Expulsion: Cumul de Cartons (Contestation Décision+ Comportement Anti Sportif)	(01) Match ferme+1.000DA. En sus de l'avertissement comptabilisé comme simple avertissement
AKAICHI Noufel	1840106	ESB	Jeu Dangereux	Avertissement.

Affaire N°314 J: Rencontre I.C.B – A.U.S.B du 06.04.2019

Nom Et Prénoms	licence	Club	Motif	Sanction
AIT-ZIANE Hichem	1840612	ICB	Comportement Anti Sportif	Avertissement.
ASSEN Sid Ali	1840257	ICB	Jeu Dangereux	Avertissement.
MISSOUM Antar	1840091	AUSB	Expulsion: Cumul de Cartons (Contestation Décision+ Comportement Anti Sportif)	(01) Match ferme+1.000DA. En sus de l'avertissement comptabilisé comme simple avertissement
KHALDI Djamel	1840103	AUSB	Jeu Dangereux	Avertissement.

CHAMPIONNAT « U – 17 »

Affaire N° 315 J: Rencontre M.C.G.I – W.M.B du 06.04.2019

Nom Et Prénoms	licence	Club	Motif	Sanction
SAIDI Billel	1860628	MCGI	Expulsion : Cumul de Cartons (Jeu Dangereux + Comportement Anti Sportif)	(01) Match ferme.

Affaire N° 316 J: Rencontre C.S.C – E.S.B du 05.04.2019

Nom Et Prénoms	licence	Club	Motif	Sanction
OTMANI Akram	1860323	CSC	Comportement Anti Sportif	Avertissement.
RABTI Mohamed	1860129	ESB	Jeu Dangereux	Avertissement.

Affaire N° 317 J: Rencontre M.C.O.Y – U.S.M.A.A du 05.04.2019

Nom Et Prénoms	licence	Club	Motif	Sanction
KHELIFATI Hilal	1860402	MCOY	Jeu Dangereux	Avertissement.

LAÏCHI Younes	1860505	USMAA	Expulsion: Comportement Anti Sportif Envers Officiel	(02) Matches fermes +7.000 DA.
--------------------------	----------------	--------------	---	---

REPRISE Affaire N°300 J: Rencontre A.S.A – C.R.M.Z du 29.03.2019

Suite aux rapports des officiels de la rencontre :

- Après lecture des pièces versées au dossier (feuille de match, rapport de l'arbitre Directeur de la rencontre;
- Après audition du trio d'arbitres;
- ✓ **Attendu que** : la rencontre a été arrêtée définitivement à la **70^{ème} minute** du jeu sur le score de **(06-00)** en faveur du **A.S.Ansar** ;
- ✓ **Attendu qu'** : après avoir accordé un coup franc à l'équipe (**A.S.Ansar**), les joueurs de l'équipe du (**C.R.M.Z**) non contents, se sont rués vers l'arbitre pour contester sa décision ;
- ✓ **Attendu que** : le joueur **AMMOUR Chams Eddine – Lic 1840629 – CRMZ**, fût le premier à s'approcher de l'arbitre, et l'agressa d'un coup de poing ;
- ✓ **Attendu que** : dans telles conditions, il était inévitable pour l'arbitre d'arrêter définitivement la partie ;
- ✓ **Attendu que** : dans leurs rapports, les officiels de la rencontre confirment ces faits ;

✓ **Par tous ces motifs la commission décide :**

Conformément aux articles 55, et 101 – alinéa a, du règlement des championnats de Football Catégories « Jeunes » – Edition 2015:

- **AMMOUR Chams Eddine – Lic 1840448 – C.R.M.Z**: Agression sans lésion corporelle sur un officiel de match: **Un (01) an de suspension ferme** ; A/C du **01.04.2019 + 5.000 DA** ;
- **TAYEB CHERIF Akram – Lic 1840629 – C.R.M.Z**: Tentative d'Aggression sur un officiel de match: **Six (06) Mois de suspension ferme** ; A/C du **01.04.2019 + 5.000 DA** ;
- **Match perdu par pénalité à l'équipe "U-19" de « C.R.Mouzaïa », pour en attribuer le gain à l'équipe "U-19" de « A.S.Ansar »;**

REPRISE Affaire N°308 J: Rencontre U.S.B.H.M – C.S.C du 29.03.2019

Suite aux rapports des officiels de la rencontre :

- Après lecture des pièces versées au dossier (feuille de match, rapport de l'arbitre Directeur de la rencontre;
- Après audition du trio d'arbitres;
- ✓ **Attendu que** : la rencontre a été arrêtée définitivement à la **70^{ème} minute** du jeu sur le score de **(06-01)** en faveur du **C.S.Chebli** ;
- ✓ **Attendu qu'** : après avoir accordé un coup franc à l'équipe (**C.S.Chebli**), les joueurs de l'équipe du (**U.S.B.Hammam Melouane**) non contents, se sont rués vers l'arbitre pour contester sa décision ;
- ✓ **Attendu que** : le joueur **ABBAD Iheb – Lic 1860198 – U.S.B.H.M**, s'approcha de l'arbitre, et l'agressa d'un coup de poing ;
- ✓ **Attendu que** : dans telles conditions, il était inévitable pour l'arbitre d'arrêter définitivement la partie ;
- ✓ **Attendu que** : dans leurs rapports, les officiels de la rencontre confirment ces faits ;

✓ **Par tous ces motifs la commission décide :**

Conformément aux articles 55, et 101 – alinéa a, du règlement des championnats de Football Catégories « Jeunes » – Edition 2015:

- **ABBAD Iheb – Lic 1860198 – U.S.B.H.M** : Agression sans lésion corporelle sur un officiel de match: **Un (01) an de suspension ferme** ; A/C du **01.04.2019 + 5.000 DA** ;
- **Match perdu par pénalité à l'équipe "U-17" de « U.S.B.Hammam Melouane », pour en attribuer le gain à l'équipe "U-17" de « C.S.Chebli »;**